

UNIQUE APPEL D'OFFRES DU 5 OCTOBRE 2023 COUPES DE BELGIQUE DE WATER POLO 2023-2024

1

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

La FRBN organise une procédure d'appel d'offres pour désigner un club qui agira en tant que prestataire pour la réalisation de la demi-finale et de la finale des trois Coupes de Belgique de Water-Polo de la saison 2023-2024, à savoir:

- Coupe Senior Hommes-A (coupe challenge FRBN)
- Coupe Senior Homme-B (coupe challenge CSWP)
- Coupe Senior Dames (coupe challenge Hugo Rasschaert)

Ces matches seront organisés aux dates suivantes :

- Demi-finales Coupe seniors hommes-A: samedi 13 avril 2024
- Finales : samedi 25 mai 2024

PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES

Les offres pour ces championnats doivent être soumises :

- OU par courrier à la FRBN (adresse : Boulevard Joseph Tirou, 203/12, 6000 - Charleroi) par lettre recommandée avant le **mercredi 8 novembre 2023 (12h00)**.
- OU remises en mains propres le jour même et avant l'heure fixée de l'ouverture des soumissions.

L'utilisation du formulaire officiel d'appel d'offres ci-joint est obligatoire et y compris la répartition du prize-money.

Ouverture : lors de la réunion de l'organe d'administration, en présence de la Commission sportive Water Polo, le mardi 14 novembre 2023 avant 19 heures à Vilvoorde - Centre Eurovolley. (Beneluxlaan 22, 1800 Vilvoorde)

Le montant minimum de l'offre d'adjudication est de 1000,00 €.

Le prize-money doit être réparti en 3 pour les différentes Coupes et le total du prize-money sera déterminant pour le choix en cas d'offres d'adjudications équivalentes.

Voir détails dans le document ci-joint : CAHIER DES CHARGES ET DU MANUEL D'ORGANISATION

FORMULAIRE D'APPEL D'OFFRES

Je, soussigné(e) (nom et prénom):

Fonction (**uniquement président du club ou secrétaire du club**):

Délégué du club:

Courriel: GSM:

Ayant son siège social à:

S'engage(en) en tant que prestataire d'organiser les Championnats de Belgique suivant :

Coupes de Belgique de Water Polo 2023-2024	13/04/2024 + 25/05/2024
--	-------------------------

Conformément au règlement de la fédération, aux termes et conditions du cahier des charges en vigueur et aux directives envoyées à tous les clubs :

Adjudication :

Contre le paiement en € de la somme forfaitaire de : (en chiffres)

(en lettres)

Prize-money

Coupe A en € (en chiffres) (en lettres).....

Coupe B en € (en chiffres) (en lettres).....

Coupe Dames en € (en chiffres) (en lettres).....

Je déclare ou nous déclarons avoir pris connaissance du règlement de la fédération, du règlement d'appel d'offres et du cahier des charges à la date de l'appel d'offres et en respecter toutes les dispositions.

Date:..... Le soumissionnaire:

(signature et fonction uniquement **président du club ou secrétaire du club**)